

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

Département du Doubs

Canton de Bethoncourt

COMMUNE DE NOMMAY

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE NOMMAY  
Du 21 décembre 2021**

| Convocation | Affichage du compte rendu | Membres en exercice | Postes vacants | Présents | Absents | Procurations | Votants |
|-------------|---------------------------|---------------------|----------------|----------|---------|--------------|---------|
| 16/12/2021  | 23/12/2021                | 16                  | 3              | 15       | 0       | 1            | 16      |

L'an deux mille vingt et un, le **sept décembre à dix-huit heures trente**, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni en **session ordinaire** au nombre prescrit par la loi. Les membres se sont réunis à la salle communale Jacques Prévert sur convocation qui leur a été adressée par le maire, Thierry BOILLOT.

Présents : Thierry BOILLOT, Thierry THEVENOT, Rachel BULMÉ, Jean WILK, Béatrice DUFOUR, Bernard CRANNEY, Philippe MEILLET, Françoise CIRET, Sophie FAIVRE, Didier FRICHET, Christiane MEHRENBARGER, Marielle HESSMANN, Elodie LAURENT, Emmanuel COHN, Cédric VUILLEMOT.

Absents excusés :

| Conseillers municipaux | Ayant donné pouvoir à |
|------------------------|-----------------------|
| Sandra HAUTY           | Elodie LAURENT        |

Assistait à la séance : Monsieur Emmanuel KORNPBOST, secrétaire de Mairie

Après avoir procédé à l'appel du conseil municipal, il a été procédé conformément à l'article L2121.15 du Code Général des Collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le conseil municipal, **Cédric VUILLEMOT** ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées..

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal ordinaire du 7/12/2021.
2. Dénomination et numérotation du Lotissement « Les Hautes Versenes »  
Questions et informations diverses

La séance a été déclarée ouverte à 18h30

**QUESTION N°2021-49 :**

- **Approbation du compte rendu du Conseil Municipal ORDINAIRE du 07/12/2021**  
Le compte-rendu de la séance ORDINAIRE du 07/12/2021 est approuvé : à **L'UNANIMITE**

**DELIBERATION N°2021-50**

**OBJET : Dénomination et numérotation du Lotissement « Les Hautes Versenes »**

Considérant qu'un lotissement privé est en cours de construction,

Monsieur le Maire rappelle qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir par délibération, le nom à donner aux rues, voies et places de la commune.

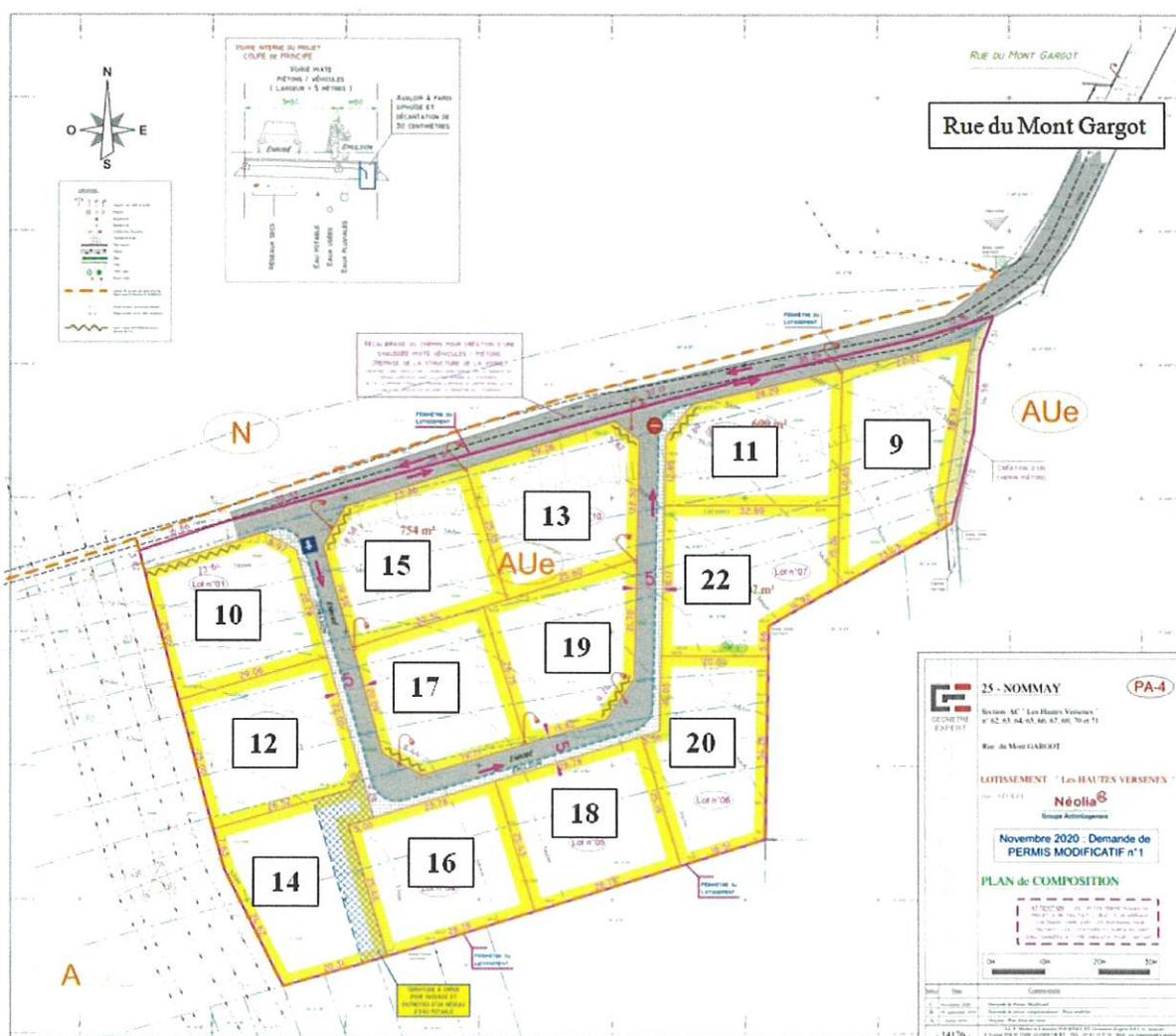
La dénomination des voies communales est laissée au libre choix de Conseil Municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

La numérotation des habitations constituant une mesure de police générale que le Maire peut prescrire en application de l'article L 2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Aussi, il convient, pour faciliter le repérage, pour les services de secours (SAMU, Pompiers, Gendarmes), La Poste et autres services publics, commerciaux et entreprises, la localisation sur les GPS, d'identifier clairement les adresses des lots et de procéder à leur numérotation.

Suite à la configuration actuelle du secteur et avis pris auprès des différentes entreprises intervenantes, Monsieur le Maire propose :

- Que cette nouvelle voie se nomme « **rue du Mont Gargot** » en continuité de la portion existante (N°1 à 3 et N°2 à 8)
- Que la numérotation soit installée comme suit (N°9 à 19 et N°10 à 22)



Après avoir entendu Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à : **L'UNANIMITE**

- **D'APPROUVER** la dénomination et la numérotation du lotissement « Les Hautes Versenes » : rue du Mont Gargot (N°9 à 19 et N°10 à 22)
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération

### **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

#### **Monsieur le Maire :**

Repas des Aînés : annulé tardivement du fait des dernières préconisations sanitaires dues à la reprise de la COVID. La distribution des repas à emporter a permis tout de même un rapide échange entre les personnes inscrites et les élus.

Vœux : Charles DEMOUGE a déjà annoncé l'annulation des vœux de PMA il paraît difficile de maintenir les nôtres. Par contre janvier sera logiquement le mois de l'inauguration de la Foyothèque et l'occasion d'organiser un moment de convivialité avec les Foyens.

#### **Béatrice DUFOUR**

Le comité Culture va se réunir afin de préparer l'inauguration et l'ouverture de la Foyothèque.

#### **Emmanuel COHN**

PMA procède actuellement à un recensement des besoins de chaque foyer en matière de volume de déchets hebdomadaires. Visite à domicile ou dépôt d'un document dans les boîtes aux lettres.

#### **Françoise CIRET**

Remercie tous les bénévoles présents au Marché de Noël pour le succès de cette manifestation.

#### **Rachel BULMÉ**

Les 3 Espaces sans tabac ont été inaugurés lundi 20 décembre en présence du Docteur MONNIER, Président du comité du Doubs de la Ligue contre le cancer.

### **Séance levée à 19h15**

Le Maire,

Thierry BOILLOT

